



AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Ces géants qui dominent le commerce agricole mondial

En quelques décennies, une toute petite poignée d'acteurs a pris le contrôle du commerce mondial agricole, des terres à la finance. C'est le constat dressé par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement. Peut-on laisser à quelques groupes le destin de la sécurité alimentaire mondiale ?

Martine Orange - 9 avril 2024 à 12h03

C'est un oligopole dont on ne sait presque rien, parfois même pas son nom. Une poignée d'acteurs inconnus du grand public dominent le commerce mondial agroalimentaire. Mais ils font tout pour se faire oublier et cacher les empires qu'ils ont construits au fil des ans, ainsi que l'emprise qu'ils ont conquise sur le monde.

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) a dénombré quatorze grands groupes régnant sur ce secteur. À eux seuls, les quatre premiers – Cargill, Archer Daniels Midland, Bunge, Louis Dreyfus – contrôlent quelque 70 % du marché agricole mondial, selon ses estimations.

L'envolée des prix alimentaires partout dans le monde, nourrissant une inflation planétaire mais aussi des pénuries et des risques aggravés de crise alimentaire dans les pays les plus pauvres, a amené l'institution internationale à se pencher longuement dans son dernier rapport annuel sur le rôle exercé par ces géants de l'agro-business dans cette période. Il paraît écrasant.

Si les superprofits des pétroliers ont été au cœur de toutes les discussions, ceux des géants de l'agro-business sont passés inaperçus. Pourtant, ils ont été les autres grands gagnants de la succession de crises (sortie de la pandémie, guerre en Ukraine, tensions géopolitiques) qui

se sont enchaînées à un rythme effréné au cours des quatre dernières années.

Celles-ci se sont traduites par une volatilité inédite du cours de toutes les matières premières agricoles (blé, soja, maïs, tournesol, riz, sucre, café, cacao) dont ces grands groupes ont su tirer parti au mieux de leurs intérêts. En 2022, Cargill, Archer Daniels Midland, Bunge et Louis Dreyfus ont réalisé un bénéfice cumulé de plus de 17 milliards de dollars, soit près du triple de leurs résultats de 2020. « *Les bénéfices totaux des neuf grandes sociétés d'engrais au cours des cinq dernières années sont passés d'une moyenne d'environ 14 milliards de dollars avant la pandémie, à 28 milliards de dollars en 2021, puis au chiffre incroyable de 49 milliards de dollars en 2022* », ajoute le rapport de la Cnuced.

Les tensions sur les matières premières agricoles se sont un peu dissipées en 2023. Mais l'été dernier, comme le rappelle la Cnuced, « *le prix du blé restait deux fois supérieur au cours d'avant la pandémie* ». Cela est vrai pour pratiquement tous les prix agricoles, sans parler des cas spécifiques comme le cacao ou le café, qui atteignent actuellement des cours stratosphériques. Penser que des prix agricoles élevés profitent aux producteurs, « *c'est ignorer le rôle majeur joué par ces groupes internationaux d'agro-business qui contrôlent nombre de liens dans la chaîne de valeur mondiale et dans la dynamique de la formation des prix du système mondial alimentaire* », insiste l'institution des Nations unies.

De ces groupes, on ne sait pratiquement rien. Sur les quatorze groupes repérés comme les plus importants par la Cnuced, « *huit seulement sont cotés en bourse et publient leurs comptes* », souligne le rapport. Tous les autres prospèrent à l'abri des regards. Jouant des frontières et des gouvernements, tous cultivent l'opacité, utilisent les failles et les porosités du système pour évoluer dans une totale impunité.

Souvent partis du négoce, ils n'ont cessé d'étendre leur emprise, prenant le contrôle d'usines de transformation, de capacités de stockage, de compagnies de transport. Puis ils ont mis la main sur les semences et les engrais, avant de devenir de gigantesques propriétaires fonciers.

Ils contrôlent désormais des centaines de milliers d'hectares en Ukraine, au Brésil, en Argentine, en Australie, au Canada. En un mot, dans tous les grands pays agricoles où ils peuvent pratiquer des cultures intensives à échelle industrielle, en pratiquant des déforestations massives, s'il le faut.

Ils sont en position de dicter leurs conditions aux producteurs locaux et aux gouvernements, d'influencer les modes d'alimentation de toute la planète. Demain, ils n'hésiteront pas à mettre en danger les approvisionnements mondiaux, beaucoup étant prêts à troquer la production alimentaire pour celle d'agrocultures, estimée beaucoup plus rémunératrice.

Au cours de décennies de fusions et d'acquisitions, « *de tels groupes ont pu étendre leur influence de haut en bas de la chaîne d'approvisionnement, tout en amassant d'énormes quantités de données de marché. Si une poignée de sociétés continue de détenir un pouvoir démesuré sur les systèmes alimentaires mondiaux, toute politique visant à atténuer les effets à court terme de la flambée des prix alimentaires sera vaine à long terme* », prévient la CnuCED.

Dans les pas de la finance de l'ombre

Car un autre changement majeur est intervenu au cours des quinze dernières années, qui n'a pas été suffisamment analysé, selon le rapport : ces géants de l'agro-business ont non seulement changé de dimension, mais aussi de nature. Ils sont devenus des acteurs financiers à part entière – le manque de régulation sur les marchés des matières premières leur permettant d'exercer un pouvoir déterminant sur les cours et dans la formation des prix.

Parce que les marchés agricoles sont par nature chaotiques, que les lois de l'offre et de la demande ne s'appliquent pas conformément aux théories classiques, ils ont toujours été très liés à la finance et à la spéculation. Ce sont ces marchés qui, les premiers, ont élaboré et mis en œuvre les produits dérivés financiers, négociés de gré à gré (*over the counter* – OTC) afin de couvrir les risques de fluctuation des prix à court, moyen et long terme.

Mais à partir des années 1980, de nouveaux acteurs sont entrés dans le jeu : des banques et surtout nombre

d'acteurs de la finance de l'ombre (*hedge funds*, fonds d'investissement, gestionnaires d'actifs, etc.) sont entrés sur ces marchés. Profitant de la déréglementation des marchés agricoles, ils ont investi les lieux, développé des produits dérivés financiers de plus en plus sophistiqués, ne s'appuyant plus du tout sur des contreparties physiques, et alimentant la spéculation.

Depuis la crise de 2008, la situation a encore évolué. Les grandes sociétés de négoce ont mis leur pas dans ceux de la finance de l'ombre, allant bien au-delà de la couverture de leurs risques. Ayant à leur disposition des informations de marché que les autres n'avaient pas, elles se sont vite imposées comme des acteurs incontournables.

« Dans ce contexte, les très grands groupes internationaux de négoce en sont arrivés à occuper une position privilégiée, en termes de fixation des prix, accédant aux financements et participant directement aux marchés financiers, affirme encore le rapport de la CnuCED. Cela a permis non seulement des opérations spéculatives sur les plateformes organisées, mais aussi un volume grandissant de transactions entre individus ou de gré à gré sur lesquelles la plupart des gouvernements des pays avancés n'ont aucune autorité ou contrôle. »

Démultiplications spéculatives

Les dernières années de tensions et de risques de pénuries sur les marchés agricoles ont décuplé les appétits, poussés par l'appât du gain. Selon les chiffres publiés par la Banque des règlements internationaux, le montant total des dérivés négociés de gré à gré sur les produits agricoles, l'énergie et les métaux, a atteint un pic de 886 milliards de dollars à la mi-2022, contre une moyenne de 200 milliards de dollars avant 2020. La valeur notionnelle de ces contrats représentait alors plus de 2 000 milliards de dollars.

L'ampleur de ces sommes illustre la puissance déstabilisatrice de la finance sur ces marchés essentiels. Tous ont empoché des milliards de superprofits au détriment des populations mondiales. Une étude récente de la Société générale indique que le groupe des dix principaux fonds « dynamiques » avait réalisé un profit de 1,9 milliard de dollars sur des contrats de blé, de maïs et de soja, au début de la guerre en Ukraine, quand les cours des produits agricoles s'envolaient, après avoir

perdu de l'argent sur les mêmes contrats dans les périodes précédentes.

Dans quelle mesure les grands groupes qui contrôlent les échanges mondiaux agricoles ont-ils utilisé leur énorme pouvoir de marché pour pousser la spéculation et augmenter leurs profits ? La CnuCED est incapable de le dire. L'opacité qui règne sur ces marchés, le manque de données fiables et l'absence de régulation et de contrôle empêchent d'avoir une vision précise sur ce qu'il se passe.

Pour la CnuCED, cependant, le fait qu'une poignée de grands groupes ait acquis une telle taille et une telle importance sur les marchés agricoles, possédant à la fois les données essentielles et des moyens financiers immenses, des instruments financiers négociés dans l'ombre, hors du regard de tout régulateur, laisse la porte ouverte à toutes les manipulations et à toutes les manœuvres.

La faillite de la régulation

« *Les failles dans les systèmes de régulation n'ont cessé de s'élargir* », note le rapport, et d'être mises à profit par les grands groupes de négoce et les traders de matières premières. Toutes les tentatives pour apporter de la lumière sur ces marchés et renforcer la réglementation ont jusqu'à présent échoué. Les réglementations restent parcellaires, multiples, changeant souvent d'une frontière à l'autre.

Lors de la crise financière de 2008, les législateurs se sont bien gardés de toucher aux marchés de matières premières et à la finance de l'ombre, estimant qu'ils ne représentaient que des risques subalternes. De même, rien n'a été fait pour rapprocher les activités sur les marchés de matières premières et celles sur les marchés financiers, les régulateurs estimant qu'il s'agissait de deux mondes séparés.

Les activités des grands groupes de négoce démontrent désormais que ces deux sphères sont devenues intrinsèquement liées, les opérations financières venant en soutien – en vue souvent de maximiser les profits – des échanges agricoles. « *Le profit n'est pas limité à un secteur spécifique mais est spécifique à des firmes particulières. Il est possible que des profits excessifs puissent être liés à une concentration, qui ne bénéficie seulement qu'à quelques acteurs mondiaux du secteur* », écrit par euphémisme le rapport.

La CnuCED estime qu'il est plus que temps de prendre acte de la défaillance des régulations actuelles, compte tenu des risques sous-jacents, menaçant aussi bien la sécurité alimentaire mondiale que la stabilité de la planète financière. Elle propose de multiples axes de réformes. Les uns portant sur la transparence et la limitation et le contrôle des instruments financiers, sur l'instauration d'une régulation mondiale, les autres sur l'application renforcée des lois antitrusts : le commerce mondial alimentaire ne pouvant être laissé aux mains d'un oligopole qui agit dans son seul intérêt.

Martine Orange